

OCTEVILLE-SUR-MER
SEINE-MARITIME

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Délibération n° DE AF 2023 75 144

Date d'envoi de convocation : 5 décembre 2023

Nombre de conseillers en exercice : 29

Présents : 26

Votants : 29

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-217604818-20231212-DEAF202375144-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/12/2023

L'an Deux Mil Vingt trois
Le 12 décembre

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en la salle des mariages de la mairie, en séance publique, sous la présidence de M. Olivier ROCHE, Maire.

Etaient présents à l'appel nominal : Olivier ROCHE, Didier GERVAIS, Françoise DEGENETAIS, Thierry LAFFINEUR, Denis RIOULT, Frédérique VAUDRY, Patrick SILORET, Christine DONNET, Marie-Claude CRESSANT, Michel MAILLARD, Daniel BIGOT, Jean-Jacques ONO-DIT-BIOT, Marie-France BEAUVAIS, Annie DURAND, Jean-Luc SERVILLE, Jean-Louis ROUSSELIN, Sylvain CHICOT, Georges LEMAITRE, Isabelle JULIEN, Frédérique CORMONT, Audrey BUSSY, Claudine MABIRE, Jacques MARTIN, Brigitte PRINCE, Marie-Pierre PIROCCHI, Philippe DESHAYES.

Etaient absents à l'appel nominal : Michèle GAUTIER (pouvoir à Didier GERVAIS), Patrick BASSETTE (pouvoir à Thierry LAFFINEUR) et Sylvie FICHET (pouvoir à Marie-Pierre PIROCCHI).

Secrétaire de séance : Frédérique VAUDRY

Objet : demande de subvention au Département pour la plantation d'arbres

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU le Code général des collectivités territoriales ;

CONSIDERANT la nécessité de procéder à la plantation d'arbres sur le territoire communal ;

VU le rapport de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré,

DECIDE d'autoriser M. le Maire, ou son représentant :

- **à solliciter l'octroi d'une subvention** d'un montant de 50 % du coût hors taxe auprès du Conseil départemental de la Seine-Maritime pour la plantation d'arbres sur le territoire communal ;
- **à signer les conventions** correspondantes.

Délibération adoptée à l'unanimité

Ainsi délibéré, les jour, mois et an susdits ;
Pour copie conforme,

Le Maire

Olivier ROCHE